

CLUB VOTANT :

NOM DU REPRESENTANT :

NOMBRE DE VOIX :

Un exemplaire par proposition

Ce document ne peut être expédié par courriel que par le Président (dente) ou Responsable Cyclosporitif

AVANT LE 25 SEPTEMBRE à
Jean-Pierre MIGUET et Jean-Claude ROUSSEAUX

Ne remplir que les rubriques avec un *

* CLUB **COMMISSION CYCLISTE**

* PROPOSITION **2**

Le timbre de catégorie est facturé 1.00 €, fin juillet.

**En contrepartie, chaque licencié reçoit un calendrier papier, voire 1
calendrier par famille (selon demande).**

* ARGUMENTS

Tous les licenciés sont en possession du calendrier.

Il était facturé 1.60 € en 2011.

* EFFETS NEGATIFS

OUI

NON

ABS

Toute rature ou surcharge annulera le vote du club pour cette proposition

Le vote sera validé qu'avec la présence d'un représentant du club